

N° 2020-13

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE 83840 LA ROQUE-ESCLAPON**

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Municipal : 11
En exercice : 11
Qui ont pris part à la délibération : 11

Date de convocation

Date d'affichage

25 Mai 2020

25 Mai 2020

SEANCE DU TRENTE MAI DEUX MILLE VINGT

L'an deux mille vingt, le Trente du mois de MAI, à dix heures trente minutes,
Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame PEREZ LEROUX Nathalie, Maire de la Commune,

Présents : PERRIMOND Bernard, PERRIMOND Jean-Noël, BELISAIRE Thomas, Adjoints,
Mesdames BREZINA Yana, MOREL Annick, OLIVIER Françoise, Conseillères Municipales, FABRE Guillaume, BELISAIRE Louis, ORSET Loïc, Conseillers Municipaux.

Secrétaire de séance : PERRIMOND Jean-Noël.

Objet : Election au sein de la Communauté de Communes – Dracénie Provence Verdon
Agglomération – DPVA -

Le Conseil Municipal,

Vu l'article 5211-6-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n° 90/2016-BCL du 29 décembre 2016 portant modification des statuts de la Communauté d'agglomération Dracénoise,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 29 Octobre 2019 portant détermination du nombre et à la répartition des sièges au conseil d'agglomération de la Dracénie Provence Verdon Agglomération pour la mandature 2020-2026,

Considérant qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant de la Commune permettant de siéger à la Communauté de Communes Dracénie Provence Verdon Agglomération, Considérant que le Conseil Municipal doit procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à l'élection de deux délégués, un titulaire et un suppléant.

Madame PEREZ LEROUX Nathalie et Monsieur PERRIMOND Jean-Noël sont candidats à cette fonction. Après un vote à la majorité absolue, le dépouillement a donné les résultats ci-après :

o **Election des délégués : Premier tour de scrutin**

Nombre de bulletins :	11
A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante)	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	11
Majorité absolue :	06

Ont obtenu : PEREZ LEROUX Nathalie : 11 voix, PERRIMOND Jean-Noël : 11 voix.

- o Madame PEREZ LEROUX Nathalie et Monsieur PERRIMOND Jean-Noël ayant obtenu la majorité absolue ont été proclamés délégués auprès de la Communauté de Communes Dracénie Provence Verdon Agglomération – DPVA – Le Conseil Municipal désigne :

- Déléguée titulaire : Madame PEREZ LEROUX Nathalie – Maire
- Délégué Suppléant : Monsieur PERRIMOND Jean-Noël – 2eme Adjoint,

Fait et délibéré en Mairie de La Roque-Esclapon, les jour, mois, et an susdits.

Pour copie certifiée conforme à l'acte original.

ACTE RENDU EXÉCUTOIRE
APRÈS DÉPÔT EN PRÉFECTURE
Le : 08 JUIN 2020
ET PUBLICATION OU NOTIFICATION
Le : 08 JUIN 2020

Le Maire

N. Perez Leroux

Madame le Maire,
Nathalie PEREZ LEROUX

N. Perez Leroux

